

Réunion du 01 mars 2017 du :

Conseil Communal de Durbuy

Compte rendu citoyen.

Le menu du conseil de ce mardi 1er mars n'était pas très alléchant, entre des chiffres, des démissions et des nominations, avec deux prestations de serment tout de même, et de la polémique, c'est en substance ce que le très nombreux public a eu à déguster, si j'ose dire.

Tout à commencer sous la pluie vers 19 hr 30, heure choisie par le collectif « SOS Durbuy » pour manifester contre le projet Coucke, et ses implications sociales, environnementales, mais aussi sécuritaire. C'était juste devant la salle de réunion des conseillers que le rendez-vous avait été fixé, et des gens ayant répondu présents, il y en avait, j'oserais le chiffre d'une cinquantaine de personnes, quelques fois accompagnées d'enfants.

Le mot d'ordre était clair, attitude calme et respectueuse, et ce rassemblement citoyen était de toute évidence attentif aux consignes.

Ce collectif d'habitants de la localité et environ, SOS Durbuy, commence à être connu, reconnu et apprécié.

Était donc présent, Pascale, Chantal, Marc et Stéphane, Christiane et d'autres encore d'ici ou d'ailleurs, et tout ce petit monde rassemblé sous la seule bannière de la solidarité, claquant au vent son hymne à la préservation de la ville, du village, de ses forêts, cours d'eau et habitants, tout ce petit monde donc, était sur place pour que le politique comprenne enfin qu'il ne s'agit pas de rouspéter, de parler pour ne rien dire, mais bien de sauvegarder, tant que cela est encore possible, le patrimoine durbuysien, son environnement et sa culture ardennaise, tant appréciée des touristes qui viennent depuis des décennies à Durbuy.

A l'approche de 20 hr, une bonne partie des sympathisants a pris place dans la salle du conseil, il n'y avait pas assez de chaises, au diable le confort, certains se sont posés le séant à même le sol, cela aurait pu faire penser à un sitting, si le sérieux de la chose l'avait permis.

Celles et ceux n'ayant pas trouvé place à l'intérieur auraient pu s'en aller, il n'en a rien été, ils sont restés à l'extérieur, sous une fine pluie, dévissant des dernières actions commissent par Marc Coucke, le futur nouveau seigneur de la vieille ville.

La presse, tant écrite, que parlée, avec calepin, caméra, micro, était en nombre, j'ai vu notre amie Chantal Dujardin fort affairée à fournir aux reporters la matière qu'ils étaient venus récolter à chaud, rien de tel pour que les nouvelles soient fraîches, Chantal commence à être rompue à l'exercice.

Stéphane à commencer une distribution de stickers de sa composition, j'en cite la maxime d'un, pris au hasard : *Il ne s'agit pas de faucher tout dans un grand accès de colère, mais de montrer aux tournesols la direction de la lumière !* Voilà une jolie sentence à méditer.

J'ai donc pris une fois encore le clavier pour vous faire un bref résumé de ce qui a animé le conseil communal, car après tout, c'est le but de ce compte-rendu, la séance a donc débuté quelques instants après 20 hr, Monsieur Bontemps a signalé et excusé deux absences d'échevins, en l'occurrence, Nathalie Cornet et Francis Dumoulin.

D'entrée de jeu, Laurence Le Bussy et André Tassigny ont abordé un sujet déjà soulevé au précédent conseil, le fameux Plan stratégique de développement commercial, la somme de 20.000 € chagrine toujours autant, ils veulent savoir où en est ce dossier qui devait être présenté par l'ADL, le mayeur

semble irrité des questions, ce n'est pas à l'ODJ, mais le point sera ajouté pour le prochain conseil, cela rassure Md Techeur qui s'inquiétait de l'agenda.

(N.d.A) Comme d'habitude et malheureusement, je l'ai déjà regretté, avec le bruit ambiant et la mauvaise acoustique de la salle, il m'est difficile de rapporter fidèlement ce qui se dit, d'autant que certains mandataires parlent si bas qu'on a l'impression qu'ils ont peur d'être entendus ! Il faudrait peut-être un mot d'explication sur la notion de séance publique.

Les choses sérieuses du jour vont commencer, le mayor entame logiquement avec le point 1 Budget de la Régie foncière 2017.

La cheffe de file du PS, Laurence Le Bussy l'interpelle, elle pense qu'il serait plus simple que l'aspect financier de la Régie soit géré par une seule entité comptable.

Monsieur Bontemps ne comprend pas pourquoi, alors que tout fonctionne bien, il faudrait changer le système, il s'étonne que subitement le PS intervienne pour demander ce changement, précisant que dans le passé, cela leur convenait bien ainsi que la structure comptable est encore aujourd'hui.

Laurence Le Bussy précise alors qu'il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis ! Elle sollicite aussi que les pages des documents (*de travail, je suppose*) soient numérotées. Elle à raison, ce n'est pas un jeu de cartes.

Madame Techeur pour Ecolo demande à quoi sert précisément la Régie, le mayor lui répond que cet organe est une entité autonome qui sert à la gestion des biens de la ville, que les bonis réalisés sont immédiatement utilisables, que les dossiers sont plus vite traités, car il passe en ligne directe au collègue qui est seul à apprécier.

Il a également été question des subventions, trop de bruit, je n'ai rien compris.

Madame Le Bussy souhaite des explications sur une série de montants, plutôt conséquents, inscrits au budget, Monsieur Bontemps, qui réellement s'agace de l'intervention de Laurence Le Bussy, lui réponds, il sera au final suivi par le Directeur général Henri Mailleux pour la finalisation des précisions comptables.

Ce point 1 est également propice pour un micro-débat sur le rond-point de Barvaux (Poste) et le parking sur le site de l'ancien « Grillon », le terrain semble être vendu à la CDC qui va y implanter ses locaux, Laurence Le Bussy craint un enfermement de la zone avec le bâtiment qui va être érigé, elle rappelle que le parking est devenu indispensable, elle cite également l'aspect paysagé du site, etc. Elle va jusqu'à proposer un autre emplacement qui pourrait accueillir idéalement la CDC. Les arguments sont plutôt convaincants, mais laissent le bourgmestre et son banc insensibles.

L'échevin des travaux sort de son mutisme et intervient, pour une question sur un précompte de 43.000 € Qu'en est-il ? Encore une fois, le brouhaha ne m'a pas permis d'entendre.

André Tassigny s'inquiète de ce que les gens vont penser de la suppression du parking Grillon, que vont faire les automobilistes qui fréquentent la Poste, la Mutuelle, la Coiffeuse, etc. ? Le mayor à la sortie facile, une reconstruction à l'endroit est imposée par l'urbanisme ?

Un échevin, son nom m'échappe, ajoute qu'à sa connaissance, les gens ne sont pas favorables à un parking à cet endroit !

(N.d.A) Il ne me semble pas bien informé, ou alors il dispose d'avis de gens qui n'habitent pas Durbuy.

Nouvelle intervention d'écolo par la bouche de Madame Techeur, pourquoi maintenir encore la régie alors que le travail pourrait être fait par la ville, il a aussi été dit que les villes avec Régies foncières deviennent rares. Philippe Bontemps a redit son argument de facilité et de rapidité pour la gestion des affaires.

Enfin, la question d'adopter le budget, la majorité est unanimement favorable, l'opposition fait bloc et dit non.

On passe ensuite et plus religieusement au point 3 et relatif au budget de la fabrique d'église de Borlon, il est adopté, de même que les comptes 2016 (point 4), juste à signaler une imprécision des dates suite à une erreur involontaire du mayor. Laurence Le Bussy veille au grain, comme d'habitude.

Du point 5 au 17, cela va vite, tout est bien, il ne s'agit que d'un jeu de chaises, désignation, démission, remplacement, rien que du banal, si ce n'est les deux prestations de serment, Bénédicte Hentjens (conseillère communale) et Géraldine DESNEUX (conseillère à l'Action Sociale) pour mettre un peu de sérieux dans l'affaire, des applaudissements ont salué les nouvelles jeunes femmes en charges.

Une interpellation à relais (MR, PS, et je pense Ecolo) sur le cumul des mandats et plus précisément sur les fonctions au CPAS, à savoir, être membre du conseil et employé, membre du conseil communal et du conseil de l'aide sociale, etc. Cela dans l'esprit de malaise de la fumeuse affaire Publifin, à conclure les nominations, tout est légal et vérifié, il semble même que pour le CPAS, des dispositions particulières existent, je n'en ai pas compris davantage, la prochaine fois, je prendrais un sonotone.

Un 17a poursuit la réunion, en cause de problèmes importants au niveau du SPF Sécurité Sociale qui ne fonctionne pas idéalement depuis un certain temps, le bourgmestre à demander au conseil d'adopter une motion, il a argumenté que des handicapés de la commune se trouvaient en difficultés, ceux-ci n'ayant pas reçus leur mandat mensuel en règlement de l'invalidité dont ils souffrent, et cela, depuis au moins deux mois, que des dossiers qui devraient être clôturés depuis longtemps sont encore en attente, etc. Motion adoptée.

Le point 18 ainsi que le 19, de l'éclairage public pour le parking de l'école de Petit Han et des achats pour une autre école, celle de Tohogne, ne suscitent pas de commentaires significatifs, l'échevin des travaux recevra une jeep, véhicule indispensable au service des travaux, mais elle sera d'occasion, le prix m'est inconnu ?

La fin approche, voici le point 20, transfert de l'immeuble Oblats de la régie foncière à la Ville, André Tassigny chef de file MR, s'y est opposé fermement.

Le projet d'acte pour une vente à Petit Han est approuvé sans questionnement, l'intégration dans le domaine public d'une parcelle à Tour, ne suscite pas plus de commentaires, au point 23, trop de bruit, donc je n'en dirais pas autre chose, enfin et pour conclure, le 24 porte essentiellement sur une demande de clarification de Natagora qui gère 80 hectares communaux, mais désormais en étant binôme avec une association de défense de l'Ourthe moyenne, cette situation devant être régularisée, ce qui désormais est fait.

Il est maintenant près de 21 hr, les points 25 à 38 relèvent du huis-clos, dès lors, le mayor remercie le nombreux public (*la salle était pleine*), les gens sortent dans le calme pour des retrouvailles avec les sympathisants restés à l'extérieur et encore présents.

Mes impressions :

Un conseil communal légèrement tendu, avec un début presque pugilistique entre le bourgmestre et la cheffe de file de l'opposition PS, Laurence Le Bussy, à propos de ce parking « Grillon », les arguments du PS ont brillamment été présentés, mais la majorité reste sourde comme à son habitude, faut-il encore vraiment s'en étonner ?

C'est dans de pareils cas qu'une consultation populaire serait indispensable.

L'opposition reste, me semble-t-il, un peu dépitée sur la problématique de la Régie Foncière, mais le dernier mot est loin d'avoir été dit, j'en suis convaincu.

Le rendez-vous n'est pas encore fixé, mais les prochaines réjouissances risquent d'être intéressantes, particulièrement pour ce qui regarde le point pendant, souvenez-vous, il est relatif au Plan stratégique de développement commercial.

Espérons être encore plus nombreux la prochaine fois, et n'écouter pas les commentaires insipides des journalistes qui annoncent pour l'un 30 opposants sur place et encore moins pour un autre média, j'ai lu : il y avait 20 personnes ! Des annonces inexactes, qu'il est important pour moi de rectifier, car la vérité est qu'une cinquantaine de sympathisants ont affronté la pluie en cette soirée du 1 mars au conseil communal de Durbuy.

Nous savions qu'il ne serait pas question de Coucke dans les débats, nous savions qu'il n'y serait pas, nous savions que rien ne serait dit à propos du mégalo-projet, oui, tout cela, nous le savions.

Ce qu'eux, les décideurs ignoraient, c'est que nous, nous serions là, comme nous l'avions d'ailleurs dit en guise d'au revoir, le 1 février dernier au même endroit.

Merci à toutes les courageuses personnes qui nous soutiennent, par leurs présences, par leurs messages, par leurs actions, elles comptent, elles sont importantes.

Elles sont notre courage, elles sont notre force.

Nous reviendrons.

Aujourd'hui, je conclurai par un simple,

Solidairement,

Ce compte-rendu non-officiel n'est nullement exhaustif des débats.

Rédacteur : A.ROPPE

Durbuy, le 20 février 2017.



Basse Cour 13

Tél. : 086/21.98.11 Fax : 086.21.98.38

est invité pour la première fois à assister à la réunion du Conseil Communal du 01 mars 2017 à vingt heures.

Par le Collège,

Le Directeur général,

Henri MAILLEUX

Philippe BONTEMPS

1. RÉGIE FONCIÈRE. Budget 2017 de la Régie Foncière de la Ville de Durbuy ;
2. RÉGIE FONCIÈRE. Un troisième douzième provisoire ;
3. Budget 2018 de la fabrique d'église de BORLON.
4. Comptes 2016 de la fabrique d'église de BORLON.
5. Démission d'un conseiller communal : Romuald NINANE ;
6. Vérification des pouvoirs d'une conseillère communale : Bénédicte HENTJENS ;
7. Installation et prestation de serment d'une conseillère communale : Bénédicte HENTJENS ;
8. Démission d'un conseiller de l'Action Sociale : Roch KERSTEN ;
9. Désignation d'un conseiller de l'Action Sociale : Géraldine DESNEUX ;
10. C.C.A.T.M. Remplacement Laëtitia NUTAL ;
11. Commission Locale de Développement Rural. Modifications ;
12. Fondation S.O.S. Asbl. Remplacement de Jean-Marc JALHAY ;
13. IDELUX Projets publics. Remplacement de Jean-Marc JALHAY ;
14. IDELUX Secteur Durbuy. Remplacement de Jean-Marc JALHAY ;
15. Asbl Titres Services. Remplacement de Jean-Marc JALHAY ;
16. VIVALIA. Remplacement de Jean-Marc JALHAY ;
17. Commission communale des travaux. Remplacement de Jean-Marc JALHAY ;
18. Eclairage public. Parking école Petithan. Devis actualisé ;
19. Achat de matériel/matériaux pour améliorer le mobilier de l'école de Tohogne. Marché ;
20. Immeuble OBLATS. Transfert de la Régie Foncière à la Ville ;
21. Vente à Petithan. PAULUS-LEBOUTTE. Projet acte ;
22. Tour. Intégration dans domaine public : parcelle B904W ;
23. RÉGIE FONCIÈRE. Vente aux Aisances à Verlainne. Modification acte ;
24. RÉGIE FONCIÈRE. Emphytéose Natagora. Ravenne. Projet acte ;
25. PE. Désignation d'un instituteur primaire à plein-temps en remplacement de Cécile TRINE : Pierre-Armand CAJOT ;
26. PE. Désignation d'une institutrice primaire à temps plein en remplacement de Nadia VAN VOLSOM : Ety CHABROL ;
27. PE. Désignation d'une institutrice primaire à raison de quatre périodes en remplacement de Françoise HOUARD : Caroline COULEE ;
28. PE. Désignation d'une institutrice primaire à raison de cinq périodes en remplacement de Françoise HOUARD : Stéphanie CRAHAY ;
29. PE. Désignation d'une institutrice primaire à raison de cinq périodes en remplacement de Françoise HOUARD : Stéphanie CRAHAY ;
30. PE. Congé pour interruption volontaire de sa carrière à un temps plein : Françoise HOUARD.

31. PE. Désignation d'un maître d'éducation physique à raison de deux période en remplacement de Sophie BERNARD : Pierre LIVERMORE ;
32. PE. Désignation d'une institutrice primaire à raison de quinze périodes en remplacement de Françoise HOUARD : Morgane MARTIAL ;
33. PE. Désignation d'un instituteur primaire à raison de dix-neuf périodes en remplacement de Anita COLLARD : Donovan MINIQUE ;
32. PE. Désignation d'un maître de psychomotricité à raison d'une période en remplacement de Sophie BERNARD : Sophie ROBERT ;
34. PE. Désignation d'une institutrice maternelle à temps plein en remplacement de Katty VAN ASBROECK : Sophie ROBERT ;
35. PE. Désignation d'une institutrice maternelle à temps plein en remplacement de Ludivine LACROIX : Sophie ROBERT ;
36. PE. Désignation d'un maître de psychomotricité à raison de six périodes en remplacement de Sophie BERNARD : Sophie ROBERT ;
37. PE. Désignation d'un maître de psychomotricité à raison de six périodes en remplacement de Sophie BERNARD : Sophie ROBERT ;
38. PE. Désignation d'un maître de psychomotricité à raison de six périodes en remplacement de Sophie BERNARD : Sophie ROBERT ;